



Guéret, le 6 décembre 2018

Communiqué de presse

Fin des mesures de restriction de l'usage de l'eau

Compte-tenu des conditions actuelles et des perspectives météorologiques, Magali DEBASSE, Préfète de la Creuse, a décidé de ne pas proroger l'arrêté portant le département en crise renforcée au titre de la sécheresse. Il est donc mis fin aux mesures de restriction des usages de l'eau.

En raison des précipitations enregistrées fin novembre, les débits des cours d'eau du département connaissent une hausse importante et un retour à la normale saisonnière.

En outre, les prévisions de Météo France annoncent à court terme un temps dégradé avec une pluviométrie significative. Ces projections permettent d'envisager un maintien voire une amélioration de la situation.

Toutefois, en raison du niveau toujours bas des eaux souterraines et de l'utilisation de cette ressource pour la production d'eau potable, il est demandé aux services responsables de l'alimentation en eau potable de poursuivre le retour d'information sur la ressource en eau disponible auprès de la Direction Départementale des Territoires. Les données ainsi collectées permettront de continuer à suivre la situation et de prendre les mesures adaptées le cas échéant.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse